Département du Calvados
COMMUNE de LION-sur-MER (14780)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi deux novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 29/10/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 16 *Magali SAINT, Valérie DESQUESNE, Jean-Paul LELOUTRE, Patricia ROSALIE, Edith ABDESLAM, Sonia ROTROU, Nadège GONÇALVES, Alain DESMEULLES, François FAUVEL, Thierry DODARD, Dominique DEBISE, Benjamin TIXIER, Jean-Louis GARBY, Jean-Luc BOUILLON, Valérie RUAUX, Eva SIX*
Votants : 19 *Franck PARDILLOS donne pouvoir à Magali SAINT, Philippe NATIVELLE donne pouvoir à François FAUVEL, Marie-Claude RABASSEdonne pouvoir à Dominique DEBISE*
Absents excusés : 3 *Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Marie-Claude RABASSE*
Secrétaire de séance : *Valérie DESQUESNE*

Objet : Demande de dégrèvement – Location salle Trianon – Weekend du 30 mai 2026

- Mr et Mme AMAURY font part à Madame le Maire d'une demande de dégrèvement du montant de sa location de la salle Trianon pour le weekend du 30 mai 2026 suite à des désagréments subis pendant la location (perte de denrées alimentaires suite à dysfonctionnement des réfrigérateurs).
- Entendu l'exposé de Madame le maire,

Sur proposition de la Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix pour) :

- Accorde le dégrèvement à Monsieur et Madame AMAURY de 50% sur le tarif de son contrat soit 430€ (sur une location de 860€).
- Autorise Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme
La Maire,
M. SAINT

MAIRIE DE LION-SUR-MER (Calvados)

Secrétaire,
V. DESQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20261102-COM2026-11-7-9-DE
Date de télétransmission : 05/11/2026
Date de réception préfecture : 05/11/2026